

Duhoux, Yves

## Du caractère sténographique de toute écriture

*Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. N, Řada klasická.*  
2001-2002, vol. 50-51, iss. N6-7, pp. [91]-103

ISBN 80-210-2768-1

ISSN 1211-6335

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113895>

Access Date: 29. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

YVES DUHOUX

## DU CARACTÈRE STÉNOGRAPHIQUE DE TOUTE ÉCRITURE

0. Le but de cet article est de démontrer le caractère sténographique de toutes les écritures humaines connues. Son point de départ, cependant, est une écriture très ancienne, le linéaire B, documentée en Grèce aux XIV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. avant notre ère, et qui a servi à noter du grec. On verra que le linéaire B a, de façon étonnante, des points communs frappants avec la sténographie contemporaine. Et ceci me conduira à établir qu'il en va de même pour toutes les autres écritures connues.

1. Il est presque devenu de tradition de s'étendre longuement sur les défauts de l'écriture linéaire B, qui serait très mal adaptée à la notation de la langue grecque — pour une sélection d'exemples de ces critiques, voir DUHOUX 2001. Pourtant, si l'on prend la peine d'observer la situation de l'ensemble des écritures connues, ces défauts ne sont pas plus graves et sont même souvent plus limités que ceux de bien d'autres systèmes graphiques.

2. Je prends l'exemple de l'alphabet sémitique<sup>1</sup>, qui est, incontestablement, une des plus remarquables inventions jamais effectuées dans le secteur des systèmes graphiques. Cette écriture souffre d'un défaut extraordinaire : *elle ne note spécifiquement aucune voyelle*. Le prestige dont elle jouit — à juste titre — est tel que cet inconvénient a été généralement minimisé, comme si les voyelles n'avaient eu que peu d'importance dans les langues sémitiques. En raison de leur structure, argumente-t-on très généralement, les voyelles n'y auraient joué qu'un rôle mineur, tandis que les consonnes y auraient occupé une place cruciale. Le raisonnement a été très régulièrement utilisé. Ainsi, BEATTIE 1956, 6 disait déjà que «the consonants in these [= Semitic] languages contain the essential meaning, and vowels serve mainly to define the function of the word in

---

<sup>1</sup> Je n'entre pas, ici, dans la question de savoir si cette écriture ne représentait que des consonnes (et était donc un authentique alphabet, bien que seulement consonantique) ou bien constituait un syllabaire à voyelle unique dont le timbre aurait été neutralisé. J'espère revenir ailleurs sur cette question.

the context»; plus près de nous, dans un livre consacré à l'étude linguistique des systèmes d'écriture, SAMPSON 1985, 85-86 déclare que «the most important fact about the vowels of Hebrew and other Semitic languages, and the chief reason why it is less useful to mark them in writing than it is in Indo-European languages, is that to a large extent the linguistic contrasts realized by vowels are grammatical rather than lexical» et il évoque «the limited role of vowels as distinctive elements in Semitic languages»<sup>2</sup>. MASSON 1993, 29 va plus loin en disant que «*Les consonnes et les voyelles se partagent des fonctions très nettement délimitées* : lexématique pour les premières, grammaticales pour les secondes» (italiques de l'auteur). OLSON 1996, 90, dans un examen des rapports entre langue et écriture, pense que «Semitic languages, modern versions of which include Hebrew and Arabic, have the interesting property of carrying the lexical identities of the language in what we think of as consonants; what we think of as vowels were used only for inflections. To illustrate, the string of sounds /k/, /t/, /b/ vocalized in somewhat different ways all convey the basic lexeme *write* with vocalic differences marking grammatical subject, tense and aspect: *katab* 'he wrote', *katabi* 'I wrote', *katebu* 'they wrote', *ketob* 'write', *koteb* 'writing', *katub* 'being written'<sup>3</sup>. ... But unlike a Semitic language, in Greek, as in English, vowel differences make lexical contrasts — 'bad' is different from 'bed'.» Je pourrais facilement multiplier les citations de ce genre. En fait, toutes ces présentations ressemblent à une caricature. Car les voyelles jouent un rôle essentiel non seulement dans la grammaire, mais aussi dans le *vocabulaire* sémitique. C'est en effet le vocalisme (et lui seul) qui permet d'opposer *kitāb*, «livre»<sup>4</sup> ~ *kātīb*, «écrivain» ~ *kutubī*, «libraire» ~ *kitāba*, «écriture» (HEALEY 1994, 263)<sup>5</sup>. Et WOODARD 1997, 251 a parfaitement raison de noter que «vowels do not, however, occur in Phoenician and other Semitic languages only as units in recurring morphological patterns... Semitic vowels can also crucially distinguish words which are consonantally identical. For example, the Hebrew consonantal spelling *hbl* might represent *ḥēbēl* ('cord'), *ḥēbēl* ('pain'), *ḥ<sup>a</sup>bōl* ('pledge'), *ḥōbēl* ('sailor').»

La preuve de l'importance des voyelles en sémitique ressort d'ailleurs de ce que, tout au long de l'Histoire, divers procédés ont été inventés pour les doter

2 Toutefois, SAMPSON 1985, 87 reconnaît que «however, there are real disadvantages even for a Semitic language if vowels are completely ignored in writing.»

3 Mes collègues Pierre Hanjoul (Université catholique de Louvain) et C. J. Ruijgh (Université d'Amsterdam) ont bien voulu me signaler (et je les en remercie très vivement) que plusieurs des exemples cités par D. Olson sont, en fait, inexacts — bien que le type d'alternance vocalique auquel il se réfère soit, lui, parfaitement avéré dans les langues sémitiques.

4 Pluriel *kutub*, «livres».

5 Selon HEALEY 1994, 263, «les consonnes des racines verbales... ne sont pas plus importantes que les voyelles, comme on l'affirme souvent de manière tout à fait erronée; mais, dans de nombreux mots, les voyelles jouent un rôle grammatical qui consiste à donner un sens précis à la forme, tandis que les consonnes constituent la racine à laquelle est attachée une notion de base qui est commune à tous les termes fondés sur cette association particulière de consonnes». Sur la racine sémitique, voir BAGGIONI — LARCHER 2000.

d'une notation vocalique spécifique. L'absence de graphie des voyelles constitue donc une imperfection, dont, seul, le prestige accordé (légitimement) à l'alphabet sémitique a empêché de relever la vraie gravité. Mais — et c'est un point crucial (voir § 10) — malgré ce défaut, bon nombre d'utilisateurs sémitiques s'y retrouvent dans leurs textes : encore aujourd'hui, «les journaux modernes en hébreu ou en arabe sont encore imprimés, pour la plupart, sans voyelles; et ceux dont c'est la langue maternelle n'ont pas de difficulté pour les lire» (HEALEY 1994, 260).

La vérité, donc, est que la structure propre aux langues sémitiques n'a probablement *pas* joué le rôle qu'on lui prête si souvent dans l'absence de notation des voyelles. Une confirmation de cette conclusion peut être fournie très simplement : il suffit de prendre des langues *non* sémitiques et de faire l'expérience (étrange, à première vue, je le reconnais) de les écrire et de les lire sans en noter les voyelles. L'essai est généralement couronné de succès. n fft; l rsltt st szz cmprhnsbl ds q l'n dsps d'n txt sffsmmnt lng t dnt l cntxt st cnn. l v sns dr q pls n prtq l lctr d txts d c tp, pls ll dvnt fcl. J' prsnllmmt v rsr d fçn rpt ds xprncs d c gnr, n frnçs t mm n ltn<sup>6</sup>. De toute évidence, la lecture de textes sans voyelles est également possible en anglais : plusieurs auteurs en ont donné des exemples, ainsi, COULMAS 1996, 92. Tout ceci démontre que l'absence de notation des voyelles n'a pas d'affinité exclusive avec les langues sémitiques. Et il en résulte que, malgré ses éminentes qualités, l'alphabet sémitique est incomparablement *inférieur* au linéaire B pour ce qui concerne la notation des voyelles.

3. Il est vrai que les alphabets que nous utilisons aujourd'hui passent souvent pour des modèles d'efficacité. Je voudrais toutefois observer que ces alphabets excellents exigent de leurs utilisateurs qu'ils suivent une formation orthographique pendant de longues années — ce qui ne nous empêche nullement de consulter régulièrement dictionnaires et grammaires pour nous assurer de ne pas faire de fautes... Ceci tient à ce que ces bons alphabets sont, en réalité, *mal* adaptés à bien des langues modernes. L'orthographe y est souvent une source permanente de confusion. En français, on a pu dénombrer 30 manières différentes d'écrire [o], 52 pour [ã], 55 pour [ε], etc. (STURTEVANT 1947, 25). Ces exemples ne sont nullement extravagants et illustrent un phénomène largement répandu dans les écritures de bien des langues — ainsi, comme l'anglais britannique comporte 16 voyelles orales brèves (HAGÈGE 1982, 18), il est évidemment impossible qu'il les note adéquatement en utilisant pour chacune seulement l'un des 6 signes vocaliques de son alphabet<sup>7</sup>. Pour défendre les alphabets modernes,

6 En effet, le résultat est assez compréhensible dès que l'on dispose d'un texte suffisamment long et dont le contexte est connu. Il va sans dire que plus on pratique la lecture de textes de ce type, plus elle devient facile. J'ai personnellement vu réussir de façon répétée des expériences de ce genre, en français et même en latin.

7 STURTEVANT 1947, 25-26 suggérait, pour simplifier la complexité de l'orthographe anglaise, «the complete cessation of the teaching of spelling. This would shorten the school course by a year or two, adding that much to the useful life of every child, and saving considerable sums of money now wasted.»

on dit souvent que leurs défauts sont dus à l'évolution des langues et au conservatisme des écritures (pour un exemple de ce raisonnement, voir § 8). Cet argument n'est pas entièrement faux, mais il néglige un fait historique majeur : l'écriture dont sont issues, en définitive, la plupart des alphabets ultérieurs était incapable de noter explicitement les timbres de ses voyelles (§ 2) ! Au total, donc, que ce soit en début ou en fin d'évolution, les écritures alphabétiques ne sont *pas* totalement adaptées aux langues qu'elle notent<sup>8</sup> (pour d'autres carences, voir § 8). Ici aussi, par conséquent, le linéaire B est en bonne compagnie et n'a absolument pas à rougir de ses imperfections.

4. Tout ceci m'a fait observer que le linéaire B ne note les messages que de façon «étroite» ou «resserrée» (grec στενός). Le LB est donc une écriture sténographique (DUHOUX 2001) : il ne reproduit *pas* avec une scrupuleuse fidélité le ruban sonore du langage réellement parlé. Et j'ai illustré mon propos en le comparant à la sténographie française *contemporaine*, qui ne distingue pas les sourdes ~ sonores, non seulement pour les occlusives (*b ~ p, d ~ t, g ~ k*), tout comme les Mycéniens de l'Âge du Bronze, mais aussi pour les constrictives (*v ~ f, z ~ s, j ~ ch*), et omet de noter certaines consonnes et voyelles. Cette comparaison est saisissante, parce qu'elle montre qu'une écriture contemporaine, utilisée au coeur d'une société imprégnée de technologie sophistiquée, utilise délibérément certains procédés de graphie que l'on observe (et dont on regrette l'existence... : § 1) plus de trois mille ans auparavant, en linéaire B.

5. La sténographie a, en réalité, une longue histoire et a été pratiquée sur des langues anciennes. En latin, elle a donné les «notes tironiennes», que l'on attribue à Tiron, affranchi de Cicéron, et dont chaque signe est soit phonétique (représentant une lettre [signes simples] ou bien plusieurs [signes complexes]), soit idéographique (représentant des mots). Ce système autorise diverses manipulations du texte original : «permutation de lettres à sons analogues (C pour Q, D pour T, F pour V, etc.), inversion de lettres dans certains mots, et surtout suppression de lettres dont l'absence ne rend pas l'écriture illisible; en particulier, tout comme dans plusieurs de nos systèmes modernes, les voyelles ne sont généralement pas représentées dans le corps des mots» (MICHELOT 1959, 15-16) — pour un spécimen de sténographie française contemporaine, voir DUHOUX 2001, § 6.

Voici un exemple de sténographie latine tirée d'un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des 20 premiers mots des vers 6-7 du XII<sup>e</sup> (XI<sup>e</sup>) psaume du *Livre des Psaumes*.

Dans ma translittération, les signes sténographiques sont représentés par des CAPITALES (ainsi : T). Lorsque le signe sténographique est complexe, les capitales sont soulignées (ainsi : EL). Lorsque deux signes complexes se suivent

<sup>8</sup> STURTEVANT 1947, 24 relevait que : «the ideal alphabet would have one letter and only one for each phoneme or speech sound; but no alphabet in common use has ever reached this goal.»

dans le même mot, ils sont conventionnellement séparés par un trait d'union de manière à permettre de les distinguer (ainsi : DN-US).

Le texte est présenté ci-dessous : (a) en orthographe courante; (b) en traduction française; (c) en caractères sténographiques; (d) en translittération du texte sténographié.

### (a) Texte latin en orthographe courante

6. *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum  
nunc exurgam, dicit Dominus.  
Ponam in salutari, fiducialiter agam in eo.*
7. *Eloquia Domini, eloquia...*

### (b) Traduction française de (a)

6. «À cause de la misère des démunis et du gémissement des pauvres, maintenant je me lèverai, dit le Seigneur.  
Je les installerai au lieu de leur salut, je les y conduirai en sûreté.
7. Les paroles du Seigneur, ce sont des paroles...»

### (c) Texte (a) sténographié (PROU 1910b, planche III.2)

### (d) Translittération de (c)<sup>9</sup>

7. PROPTER<sup>10</sup> MS-AM IP<sup>11</sup>-UM T<sup>12</sup> GE<sup>13</sup>-TUM PAU<sup>14</sup>-UM

<sup>9</sup> On verra que les transcriptions de MICHELOT 1959, 18-19 sont plusieurs fois contestables. Ceci vient en bonne partie de ce qui me semble être des erreurs dans l'emploi des italiques, censées rendre les lettres transcrites dans les notes tironiennes.

<sup>10</sup> MICHELOT 1959, 18 lit PTER, tandis que PROU 1910a, 122 lit PR. Je suis toutefois CHATELAIN 1900, 43, qui attribue à ce signe la valeur PROPTER.

<sup>11</sup> MICHELOT 1959, 18 lit IQ-, mais le signe est clairement IP- (ainsi, PROU 1910a, 122).

<sup>12</sup> MICHELOT 1959, 18 lit, tantôt, ET, tantôt, T, mais le signe est clairement T (ainsi, PROU 1910a, 122).

<sup>13</sup> MICHELOT 1959, 18 lit G-, mais le signe est clairement GE-, comme le lit PROU 1910a, 122 — voir CHATELAIN 1900, 13.

8. NC EX<sup>15</sup>SAM DIT DN-US

9. PAM I<sup>16</sup> SRI FC-TER AAM I<sup>17</sup> EO<sup>18</sup>

10. ELA DNI ELA...

La sténographie des 20 mots de ce texte latin omet la notation des lettres suivantes : 3 a; 1 c; 1 d; 3 e; 2 g; 11 i; 2 l; 3 m; 5 n; 6 o; 1 p; 2 q; 3 r; 1 t; 6 u.

Sur un total de 117 lettres du texte en alphabet normal, il en manque donc 50 (42,7 %) dans la transcription sténographique. On comprend, dans ces conditions, qu'un sténographe professionnel moderne comme GALLET-MIRY 1909, 24 ait jugé «qu'il était difficile de concevoir un système d'écriture rapide à la fois plus ingénieux et plus détestable que le système tironien.»

L'histoire des notes tironiennes est pourtant instructive. Le système le plus ancien auquel nous avons accès était lourd, car il mettait apparemment en jeu un nombre impressionnant de signes représentant, les uns, les radicaux des mots, les autres, leurs terminaisons. Les listes modernes de ces signes occupent une centaine de pages (comportant souvent deux ou trois colonnes) dans CHATELAIN 1900. Ultérieurement, on procéda à une simplification en remplaçant la notation des radicaux et des terminaisons par une graphie purement syllabique, chaque syllabe du mot étant, en principe, représentée par un signe. Ainsi, pour écrire *subsidia*, on remplaça SUDA (avec radical SUD et terminaison A) par une graphie où le mot était décomposé en quatre syllabes, *sub-si-di-a* (PROU 1910a, 126-127). Cette évolution va vers moins de signes idéographiques et davantage de signes phonétiques. C'est exactement ce que fait le linéaire B...

6. La sténographie a également été pratiquée en milieu grec (voir BOGE 1973). Voici un exemple de texte grec sténographié. Il s'agit des 20 premiers mots d'un extrait de la seconde épître de Saint Paul aux Corinthiens (1, 3), tel que le présente une tablette de cire du VI<sup>e</sup> s. de notre ère, conservée à Halle, et éditée par MENTZ 1939, 63-66 (voir aussi BOGE 1973, 117 et planche 5.4b). Ce document constitue un exercice de sténographie.

Dans ma translittération, les signes sténographiques sont représentés par des CAPITALES (ainsi : Y). Lorsque le signe sténographique est complexe, les capitales sont soulignées (ainsi : EY). Lorsque deux signes complexes se suivent dans le même mot, ils sont conventionnellement séparés par un trait d'union de

14 MICHELOT 1959, 18 lit PO- (qui équivaldrait à *pau-*), ce qui me paraît inacceptable. PROU 1910a, 122 lit PAU-, que je ne vois pas le moyen de vérifier, mais qui est peut-être correct et que je suis.

15 PROU 1910a, 122 lit E, mais le signe est clairement EX, comme le lit MICHELOT 1959, 18 — voir CHATELAIN 1900, 41, 93.

16 MICHELOT 1959, 18-19 lit, tantôt, IN, tantôt, I, mais le signe est clairement I (ainsi, PROU 1910a, 122).

17 MICHELOT 1959, 18-19 lit, tantôt, IN, tantôt, I, mais le signe est clairement I (ainsi, PROU 1910a, 122).

18 MICHELOT 1959, 18-19 lit, tantôt, EO, tantôt, E, mais le signe est clairement EO, comme le lit PROU 1910a, 122 — voir CHATELAIN 1900, 69.

manière à permettre de les distinguer (ainsi : NA-THP). Le texte est présenté ci-dessous : (a) en orthographe courante; (b) en traduction française; (c) en caractères sténographiques; (d) en translittération du texte sténographié.

**(a) Texte grec en orthographe courante**

1. Εὐλόγητός ὁ θεὸς καὶ πατὴρ τοῦ κυρίου ἡ-
2. μῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ πατὴρ τῶν οἰκτιρ-
3. μῶν καὶ ὁ θεὸς πάσης παρακλήσεως, ὁ...

**(b) Traduction française de (a) d'après NT, TOB 1972, 527**

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation; il...

**(c) Texte (a) sténographié (MENTZ 1939, 63)**

**(d) Translittération de (c)**

1. EYΩHTOΣ O Θ KAI NA-THP TOY K H-
2. MΩN IΗ-ΣΟΥ XPIΣ- ΤΟΥ Ω NA-THP TON IK- THP-
3. MON KAI O Θ ΣΗΣ<sup>19</sup> ΠΑΡΑ<sup>20</sup> ΗΣΕ- ΩΣ Ω...

Si l'on ne tient *pas* compte des lapsus du sténographe (deux fois NA-THP pour πατήρ), ni des graphies dues à l'itacisme (IK- pour οἰκ-; -THP - pour -τιρ-), ni des confusions de longueur vocalique (3 fois Ω pour ο [EYΩ- = εὐλο-; 2 fois Ω = ὁ] et 2 fois O pour ω [TON = τῶν; -MON = -μῶν]), ni de l'absence d'esprits et d'accents, on observe les omissions suivantes : 1 α; 1 γ; 2 ε; 1 ι; 1 κ; 2 λ; 3 ο; 1 π; 1 ρ; 2 σ; 2 υ.

<sup>19</sup> L'interprétation des deux points de ce signe est discutée (MENTZ 1939, 65, 68). BOGE 1973, planche 5.4b ne les reproduit pas.

<sup>20</sup> L'interprétation des deux points de ce signe est discutée (MENTZ 1939, 65, 68). BOGE 1973, planche 5.4b ne les reproduit pas.

Sur un total de 90 lettres du texte en alphabet normal, il en manque donc 17 (18,9 %) dans la transcription sténographique. Ceci est significativement inférieur<sup>21</sup> aux 42,7 % de lacunes du texte sténographié latin (§ 5).

### 7. Comment se comparent les systèmes sténographiques et le linéaire B ?

Ils ont un point commun évident : tous pratiquent une sous-représentation (qui peut être massive) des phonèmes notés. Tantôt, ils les omettent (c'est l'absence pure et simple de notation), tantôt, ils effacent leurs caractères distinctifs (en ce cas, ils notent plusieurs phonèmes distincts au moyen d'un seul et même signe ou d'un même groupe de signes).

Qu'en est-il de leurs différences ?

La sténographie a pour but de noter le langage parlé aussi rapidement qu'il est prononcé, alors que le linéaire B ne poursuit pas cet objectif. Encore faut-il observer que les notes tironiennes ont été employées pendant longtemps non pas «pour écrire vite mais pour économiser la place» (PROU 1910a, 125).

Une autre différence est que les systèmes sténographiques peuvent devenir lourds et complexes à partir du moment où ils comportent des centaines ou même des milliers de signes différents. Ici, le linéaire B est incomparablement plus économique, avec moins de 100 signes phonétiques, et (à notre connaissance) moins de deux cents idéogrammes.

Le résultat final, en termes de facilité d'interprétation des textes sténographiques ~ linéaire B, ne me paraît pas nettement défavorable au linéaire B, que du contraire.

8. Le point commun entre les sténographies et le linéaire B (§ 7) est, en réalité, partagé, à des degrés divers, par toutes les écritures humaines. Ce que je prétends, en effet, c'est que *toute écriture est de nature sténographique* : elle ne note *jamais* l'intégralité du ruban sonore de la parole, mais seulement une série d'éléments qu'elle juge, à tort ou à raison<sup>22</sup>, pertinents ou utiles. D'où une notation *toujours* insuffisante.

Cette dernière caractéristique est parfois méconnue à cause de l'illusion selon laquelle une écriture et une orthographe mises au point pour une langue donnée devraient (croit-on) en noter la prononciation avec fidélité. Ainsi, SAMPSON 1985, 194 commet l'erreur d'écrire, à propos de l'écriture anglaise, «once, at some remote time in the historical past, English had a 'phonemic'<sup>23</sup> orthography in which words were spelled as they were pronounced... But pronunciation changed over the centuries, while spelling was conservative.» Cette position est indéfendable, comme on le verra à l'instant ci-dessous.

Heureusement, l'imperfection inévitable de toute écriture a été régulièrement reconnue. Ainsi, CHADWICK 1972, 146 disait justement : «tout système d'écri-

21 Différence appréciée par le test statistique du  $\chi^2$ .

22 Du point de vue d'une notation scientifique.

23 SAMPSON 1985, 194 entend par «phonemic» une graphie où «pronunciation can be predicted by straightforward rules from spelling and vice versa.»

ture est une approximation, plus ou moins poussée, représentant ce qu'il faut prononcer»; ou encore : «en un sens, toutes les écritures sont simplement une notation sommaire que le lecteur doit compléter de lui-même» (CHADWICK 1994, 207). De même, des auteurs comme DEFRANCIS 1989, 49-50 : «writing cannot represent speech with complete fidelity... In the matter of phonetic representation, *all systems are incomplete*» (italiques de l'auteur<sup>24</sup>), ou OLSON 1996, 89 : «In fact, no script is a complete transcription of speech.» Etc.

Aucune écriture connue, en effet, n'est capable de noter de façon rigoureusement fidèle le ruban sonore qui sort de la bouche des sujets parlants. Bon nombre d'entre elles ne reproduisent qu'imparfaitement les éléments de la réalité phonique qui nous paraissent souvent les plus évidents (phonèmes, accent, intonation principale, tons, ...). Mais même lorsqu'elles le font raisonnablement bien — comme, par exemple, l'Alphabet Phonétique International (API)<sup>25</sup> —, les écritures ne rendent *pas* l'ensemble des phénomènes suivants : tempo, intonations secondaires, degré général d'intensité sonore du message, effets de crescendo ou de decrescendo, longueur des pauses, etc. L'imperfection de toute écriture peut donc être considérée comme un fait acquis. En revanche, ce qui ne semble jamais avoir été perçu, c'est le rapport étroit entre cette caractéristique et la sténographie<sup>26</sup> : rappelons que cette dernière est une écriture resserrée, rétrécie, concise, ou encore abrégée (grec στενός, «étroit» : MICHELOT 1959, 5). La découverte de cette relation mène à la conclusion que, par nature, *toute écriture humaine est sténographique*.

9. Le caractère sténographique de toute écriture est particulièrement clair si l'on se reporte à l'un de ses plus anciens spécimens connus, les cunéiformes sumériens. Pour MICHALOWSKI 1997, 43, «la première écriture [sumérienne] n'était pas linguistique par nature; c'était un système de communication indépendant, parallèle à la langue... Seules les informations essentielles pour l'administration étaient enregistrées de manière formelle, et une part du message était exprimée par d'autres moyens que l'écriture elle-même. Ainsi, le type de produits dont il était question et le genre du document pouvaient être notés grâce au format du texte ou à la forme de la tablette. L'histoire postérieure du cunéiforme montre une fusion graduelle des deux aspects, de la langue et de

24 Et DEFRANCIS 1989, 50-51 donne des détails sur les lacunes les plus fréquentes dans toutes les écritures connues.

25 Pour certaines critiques adressées à l'API, voir SAMPSON 1985, 24.

26 Noter cependant que MOUNIN 1985, 48 décrivait l'écriture égyptienne comme «une espèce de sténographie : dans un mot entièrement écrit en phonogrammes, par exemple [f.d.w.] («quatre»), c'est nous qui avons l'impression d'une écriture *consonantique* [italiques de l'auteur] (qui aurait donc isolé les consonnes), parce que nous n'avons aucun moyen de restituer les voyelles — mais l'Égyptien, lui, les lisait grâce au contexte exactement comme le sténographe actuel relit ses notes (où les voyelles non plus ne sont pas généralement transcrites) : *me-re-te*, selon l'occasion, se voit relu *mérité*, *m'arrêter*, *m'irritait*, etc.» BEATTIE 1956, 6 disait, quant à lui, que «in Semitic languages it is often possible to form a shorthand system by writing the consonants and omitting the vowels.»

cette nouvelle invention qu'était l'écriture... Cependant, tant que le sumérien était une langue vivante, le système d'écriture n'avait pas comme but d'exprimer entièrement chaque unité linguistique. C'est seulement au II<sup>ème</sup> millénaire, quand ce n'était plus la langue maternelle de quiconque, et qu'il ne survivait plus que de manière artificielle, dans les écoles et les temples, qu'il fut écrit de manière complète. Nous pouvons comprendre certaines parties de ces premiers textes littéraires, mais il nous est impossible de les reconstruire totalement à partir de l'écriture «nucléaire», qui était utilisée. En effet, seules certaines des informations grammaticales et phonologiques dont nous avons besoin sont notées. Le lecteur ne recevait qu'un squelette du texte et était censé restituer les éléments manquants...» Et le même auteur illustre son propos par deux versions d'un seul et même texte sumérien. La première (a) date de l'époque du Dynastique Archaïque (entre 2950 et 2350), la seconde (b), du XVII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. En (c), la traduction française de (a) et (b) :

(a) <sup>d</sup>en-ki isimud gù dé

(b) <sup>d</sup>en-ki-le<sub>4</sub> <sup>d</sup>isimud-ra gù mu-un-na-dé-e

(c) «(le dieu) Enki s'adresse à (son vizir) Isimud».

On voit bien de quel niveau on part, avec une graphie «nucléaire» qui ne reproduit que le squelette du message. Dans l'étape ultérieure, la notation est incontestablement perfectionnée. Mais le point essentiel qu'il faut percevoir, c'est que, même améliorée, l'écriture n'a en rien perdu ses caractéristiques d'origine : elle ne reproduit toujours pas l'intégralité du message linguistique, mais seulement une sélection<sup>27</sup>. Simplement, la sélection s'est étoffée. Et telle est, par nature, la situation de toute écriture humaine, encore de nos jours : elle est de type sténographique.

**10.** Tout ceci ayant été nettement dit, il faut ajouter un point crucial. Bien qu'imparfaites, parce que de nature sténographique, les écritures sont très généralement *suffisantes* pour l'usage qui en est fait. Car elles se bornent simplement (si l'on peut dire...) à noter les messages de façon telle que, bien qu'écrits seulement de façon approximative, il soit possible de les reconstituer.

Il est vrai que ceci est aux antipodes de ce que peuvent croire certains historiens des systèmes graphiques (et sans aucun doute bon nombre de leurs créateurs), convaincus que les écritures reproduisent l'intégralité du ruban sonore de la parole. Il s'agit toutefois d'une illusion, on vient de le voir.

La notation nécessairement approximative de tout message, dans tout système graphique, implique que chacun d'entre eux (même les plus complexes, comme par exemple l'écriture chinoise) est fondamentalement économique, puisqu'il ne reproduit qu'une partie de la chaîne parlée. Il faut toutefois ajouter que cette économie n'est guère méritoire, tout simplement parce qu'elle est obtenue par la

<sup>27</sup> De ce point de vue, MICHALOWSKI 1997, 43 a tort de décrire la graphie sumérienne comme «complète».

contrainte. En effet, une notation véritablement complète serait tout simplement impraticable...

On peut se demander comment il peut se faire que toutes les écritures, avec les imperfections dues à leur nature sténographique, soient pourtant compréhensibles à leurs lecteurs normaux. WOODARD 1997, 251-252 a, je crois, fourni la réponse : «Writing systems are “designed,, for native speakers of the written language (or at least for readers with something approaching native competence in the language to be read); scripts assume such a knowledge — they are often not user-friendly. Such a reader comes to the written text with an intimate knowledge of the language recorded in the text. The reader’s knowledge of the language is primary; the mechanism of giving graphic form to that language is secondary. The reader comes to the text equipped with a knowledge of the possibilities; it is the requirement of the static text only that it provide sufficient graphic clues to direct the language-enriched mind of the reader.»

11. Voilà pourquoi certaines écritures notent l’accent (à dominante musicale ou tonique) alors que d’autres ne le font pas, ou seulement partiellement. Voilà pourquoi certaines ne rendent pas les voyelles — et pourtant, leurs textes sont compréhensibles ! Voilà pourquoi les longueurs vocaliques ne sont pas toujours spécifiquement rendues. Etc.

À partir du moment où les écritures ne sont pas rigoureusement fidèles à la chaîne parlée, il n’en résulte pas seulement des lacunes : il en découle généralement aussi des excès, consistant en notations superflues du point de vue d’une stricte économie. Voilà pourquoi un même phonème peut si souvent être écrit de plusieurs façons différentes, et pourquoi un même signe peut si régulièrement noter plusieurs phonèmes différents. Ceci explique aussi pourquoi il est si rare de trouver des systèmes graphiques sans signes superflus. Je reviens ici à l’écriture par laquelle j’avais commencé, le linéaire B (§ 0). Ce syllabaire n’est pas aussi léger qu’il aurait pu l’être. En effet, ses signes fondamentaux ne sont qu’au nombre de 61<sup>28</sup> (13 rangées consonantiques<sup>29</sup> de 5 colonnes vocaliques, avec 4 cases vides à notre connaissance<sup>30</sup>). Ce qui est important, c’est que ces 61 syllabogrammes auraient suffi à écrire n’importe quel texte. Pourtant, le linéaire B y a ajouté une trentaine de signes supplémentaires, qui sont soit des *doublets* — pouvant remplacer facultativement un signe fondamental —, soit des *complexes* — pouvant remplacer facultativement une séquence de deux signes fondamentaux. PALAIMA — SIKKENG 1999, 602-605 défendent, à juste titre, l’idée que ces signes non fondamentaux étaient loin d’être inutiles. Il faut

28 Ce nombre serait ramené à 57 — c’est-à-dire quasiment au niveau des 56 syllabogrammes du syllabaire chypriote classique théorique — si le linéaire B n’avait dû (et voulu !) noter les labiovélares, qui n’existaient plus en chypriote classique, comme l’observent PALAIMA — SIKKENG 1999, 600.

29 Consonne zéro, plus : *d- j- k- m- n- p- q- r- s- t- w- z-*.

30 Pour des signes valant *\*ji, \*zi, \*qu* et *\*wu*.

toutefois reconnaître qu'ils n'étaient pas *nécessaires*. Seulement, ils font partie des suppléments non indispensables communs à presque toutes les écritures.

Puisque toute écriture est de nature sténographique, il y a lieu de cesser de s'étonner de ce que telle ou telle d'entre elles soit plus ou moins imparfaite : rien n'est plus naturel, *car la perfection n'existe pas* dans le monde des écritures humaines.

Évidemment, ceci ne veut nullement dire que tous les systèmes graphiques présentent le même degré d'imperfection ou de facilité<sup>31</sup> : l'alphabet est, en général, incomparablement plus léger que les écritures à dominante syllabique (sans compter celles à dominante idéographique)<sup>32</sup>. De ce point de vue, on comprend parfaitement l'étudiant grec en sténographie dont l'exercice a été reproduit § 6. En commençant sa leçon, c'est-à-dire au moment précis où il quittait le merveilleux alphabet grec courant auquel il était si bien habitué pour se lancer dans la sténographie — lourd syllabaire mâtiné d'idéogrammes, constituant un système bien plus complexe que l'alphabet —, cet élève écrit en sténographie une invocation avec laquelle on ne peut, je crois, que sympathiser (MENTZ 1939, 63) :

**(a) Texte grec en orthographe courante**

Ἰησοῦ<sup>33</sup>, βοήθει, παῦε ἀνίαν

**(b) Traduction**

«Jésus, viens à mon secours, fais cesser ma peine !»

**(c) Translittération de la sténographie grecque**

IHS BOΘIITAYA(?)NIA

31 DEFRANCIS 1989, 51 évoque la possibilité de mesurer la «phoneticity» d'un système graphique, à savoir «the detailed fit of symbols to sounds» — et il reconnaît correctement qu'aucune écriture ne pourrait jamais atteindre 100 %, parce que «one hundred percent efficiency in representing speech can be achieved only by nongraphic means, such as tape recorders and other acoustic recording devices.»

32 Je reconnais volontiers que le petit nombre de caractères en jeu n'est que l'un des critères possibles pour juger une écriture et qu'il en existe bien d'autres. Ainsi, la beauté des caractères, ou encore (ceci vaut surtout pour les systèmes à dominante idéographique) la signification intrinsèque de chaque idéogramme. Cette dernière dispense de devoir partir de caractères non significatifs (lettres ou syllabogrammes) pour composer, à partir d'eux, des éléments significatifs : l'idéogramme (si, du moins, on connaît d'emblée sa signification...) donne directement accès au sens.

33 MENTZ 1939, 63 transcrit Ἰησοῦς.

## ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BAGGIONI, D. — LARCHER, P. 2000 *Note sur la racine en indo-européen et en sémitique*, dans CASSUTO, PH. — LARCHER, P. (éd.), *La sémitologie, aujourd'hui*, Aix-en-Provence, 121-131.
- BEATTIE, A. J. 1956 *Mr. Ventris' Decipherment of the Minoan Linear B Script*, *JHS* 76, 1-17.
- BOGE, H. 1973 *Griechische Tachygraphie und Tironische Noten. Ein Handbuch der antiken und mittelalterlichen Schnellschrift*, Berlin.
- BONFANTE, L. *et al.*, 1994 *La naissance des écritures. Du cunéiforme à l'alphabet*, Paris.
- CHADWICK, J. 1972 *Le déchiffrement du linéaire B*, Paris.
- CHADWICK, J. 1994 *Linéaire B et écritures apparentées*, dans BONFANTE 1994, 182-251.
- CHATELAIN, É. 1900 *Introduction à la lecture des notes tironiennes*, Paris.
- COULMAS, FL. 1996 *The Blackwell Encyclopedia of Writing Systems*, Oxford.
- DEFRANCIS, J. 1989 *Visible Speech. The Diverse Oneness of Writing Systems*, Honolulu.
- DUHOUX, Y. 2001 *Le linéaire B : une sténographie de l'Âge du Bronze*, *Živa Antika* (à l'impression).
- GALLET-MIRY, [A.] [1909] *Étude sur l'évolution et les applications de la sténographie depuis les notes tironiennes jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Gand.
- HAGÈGE, CL. 1982 *La structure des langues*, Paris.
- HEALEY, J. F. 1994 *Les débuts de l'alphabet*, dans BONFANTE 1994, 252-327.
- MASSON, M. 1993 *A propos des écritures consonantiques*, *La linguistique* 29 : 1, 25-40.
- MENTZ, A. 1939 *Die Entzifferung einiger Texte in griechischer Tachygraphie*, *Archiv für Papyrusforschung* 13, 61-75.
- MICHALOWSKI, P. [1997] *L'adaptation de l'écriture cunéiforme à l'akkadien*, dans *En Syrie. Aux Origines de l'écriture*, [Bruxelles], 41-47.
- MICHELOT, M. 1959 *Les systèmes sténographiques*, Paris.
- MOUNIN, G. 1985<sup>4</sup> *Histoire de la linguistique. Des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- NT, TOB 1972 *Traduction oecuménique de la Bible. Nouveau Testament*, Paris.
- OLSON, D. R. 1996 *Towards a psychology of literacy: on the relations between speech and writing*, *Cognition* 60, 83-104.
- PALAIMA, T. G. — SIKKENG, E. 1999 *Linear A > Linear B*, dans BETANCOURT, Ph. P. *et al.* (éd.), *Meletemata. Studies in Aegean Archaeology Presented to Malcom H. Wiener as he Enters his 65th Year*, Liège, 599-608.
- PROU, M. 1910<sup>3a</sup> *Manuel de paléographie latine et française*, Paris.
- PROU, M. 1910<sup>3b</sup> *Manuel de paléographie latine et française, Album*, Paris.
- SAMPSON, G. 1985 *Writing Systems. A linguistic introduction*, Londres *et al.*
- STURTEVANT, E. H. 1947 *An Introduction to Linguistic Science*, New Haven.
- WOODARD, R. D. 1997 *Greek Writing from Knossos to Homer. A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Greek Literacy*, New York — Oxford.

Yves Duhoux  
 Université Catholique de Louvain  
 Département d'Études grecques, latines et orientales  
 Place Pascal 1  
 B-1348 Louvain-la-Neuve  
 Belgium  
 e-mail: duhoux@egla.ucl.ac.be

